

CAHIERS
DE LA
CÉRAMIQUE
DU
VERRE
ET DES
ARTS DU FEU



APERÇUS INÉDITS

SUR UNE

MANUFACTURE DE PORCELAINES DE PARIS

LA COURTILLE : DE LOCRÉ A POUYAT

(1773-1823)

MANON HOSOTTE-REYNAUD



Marques de la Courtille : torches croisées

Conservateur aux Archives Nationales, l'auteur s'est intéressé aux lacunes historiques concernant les origines de la Manufacture de porcelaine de la Courtille et nous montre, par rapport à la conjoncture économique porcelainière de la fin du XVIII^e siècle, le rôle fondamental de Limoges sur les manufactures parisiennes.

ON s'étonnera peut-être de trouver, en tête d'une étude sur la manufacture de la Courtille, un rappel aussi long des événements qui ont précédé l'apparition de la porcelaine en France; ce rappel peut paraître inutile aux spécialistes. On reconnaîtra cependant que l'histoire des manufactures reste inintelligible si on la sépare de l'ensemble des phénomènes économiques, sociaux et même politiques qui l'accompagnent. On est loin encore d'avoir dépouillé la documentation qui doit permettre de rendre ces phénomènes entièrement lisibles. L'introduction que voici s'efforce d'en dégager quelques-uns.

L'histoire de la porcelaine française ressemble à un roman d'aventures; ses personnages ont cru marcher vers un Eldorado, tantôt chercheurs, tantôt spéculateurs, mais tous avides de détourner à leur profit les richesses que le secret de la porcelaine procurait à l'Orient et à la Saxe. Par ailleurs la chose n'était pas sans importance pour l'économie française. Plusieurs millions de livres s'en allaient chaque année payer les marchandises chinoises et indiennes; les importations ne firent qu'augmenter lorsque la Saxe produisit à son tour.

Ainsi le pouvoir se trouva d'accord avec les particuliers pour favoriser toutes recherches

qui priveraient l'étranger de son monopole et permettraient à la France d'en garder pour elle les bénéfices. Encouragés, les chercheurs s'efforcèrent d'obtenir la formule capable de donner à leurs produits la perfection et l'élégance des porcelaines étrangères. Les résultats obtenus à Saint-Cloud, à Chantilly, étaient pleins de promesses et les manufacturiers faisaient de leur mieux pour tenir secrets leurs procédés. Mais comment auraient-ils pu laisser dans l'ignorance leurs propres ouvriers? Comment auraient-ils pu empêcher les plus habiles de faire personnellement des essais?

C'est ainsi qu'à cinq ans d'intervalle, trois ouvriers qui avaient travaillé ensemble à Chantilly, chacun ayant choisi sa spécialité, ouvrirent, Robert et Gilles Dubois une manufacture de porcelaine à Vincennes et Claude-Imbert Gérin une manufacture de « terre façon d'Angleterre » au Faubourg-St-Antoine. Il est bon de noter que tous trois avaient des intérêts dans les deux manufactures et connaissaient leurs secrets respectifs.

En 1738 les frères Dubois avaient obtenu de Louis XV quelques subsides en même temps que l'autorisation d'installer leurs ateliers à l'intérieur du Château de Vincennes. Mais leurs essais ne donnèrent pas satisfaction et, bien



ASSIETTE A BORD LOBÉ. Porcelaine de Loqué. Vers 1775. Marque: 2 torches croisées. Diam. 24 cm. Décor courant composé de bouquets polychromes ; au bord, un filet rouge-violet. L'or n'a pas été utilisé, soit par obéissance aux édits royaux protégeant Sèvres, soit par souci d'économie.

qu'ils aient continué d'y travailler, la manufacture changea de mains. Par un arrêt du 24 juillet 1745, Charles Adam, leur successeur, recevait le privilège exclusif pendant vingt ans de fabriquer de la porcelaine peinte, dorée et à figure, tout en conservant le droit d'entrer en concurrence avec les autres manufactures pour la porcelaine blanche et en camaïeu. L'arrêt était motivé « par le désir que l'on a de fabriquer en France des porcelaines de la même qualité que celles qui se font en Saxe pour dispenser les consommateurs de ce royaume de faire passer leurs fonds dans le pays étranger pour se procurer cette espèce de curiosité » (1).

D'autres arrêts, en 1747 et 1748, confirmèrent les privilèges de Vincennes et renouvelèrent les interdictions faites aux autres manufactures de fabriquer autrement « qu'en façon de Japon, sans paysages, fleurs ou dorures ». Cependant, malgré l'aide financière accordée par le roi à plusieurs reprises, les affaires d'Adam périclitaient. Éloi Brichard prit sa place et, par un nouvel arrêt du 19 août 1753, reçut lui aussi le privilège de faire pendant douze ans et trois mois « toutes sortes d'ouvrages et pièces de porcelaines peintes ou non peintes, dorées ou non dorées, unies ou de relief, en sculptures ou fleurs ». Il jouissait de ce privilège, exclusivement à tous autres, dans toute l'étendue du royaume. Des peines très sévères étaient prévues contre les fraudeurs. Les pièces sorties de la manufacture devaient porter une marque, un double L entrelacé. Elles seraient exemptées des droits d'exportation pourvu qu'elles aient été vérifiées au bureau de douane de Paris. Les ouvriers français ou étrangers recevaient quelques avantages. Tous les privilèges accordés à d'autres manufactures étaient révoqués. A peu de choses près on trouve déjà dans cet arrêt le statut de la manufacture royale (2). Quelques années plus tard l'établissement fondé par les frères Dubois se transportait à Sèvres et recevait son organisation définitive. Mais tous ses privilèges ne gênaient guère les quelques manufactures existantes qui ne faisaient que du bleu et de la porcelaine tendre. Pendant près de vingt ans Sèvres n'eut pas à défendre ses droits. Tout changea lorsque Boileau, un des directeurs, ramena Antoine Hannong de Frankenthal. Antoine Hannong, personnage singulier et malhonnête, véritable Protée de la porcelaine, avait emporté avec lui de la terre

de Saxe et réussi à produire quelques pièces de porcelaine dure pour Boileau. On ne pouvait songer à faire venir de Saxe, et régulièrement, de grandes quantités de cette terre. On en confia un échantillon à Trudaine, directeur des Ponts et Chaussées, pour que ses ingénieurs fissent des recherches dans leurs circonscriptions. Ce fut bien par hasard qu'un apothicaire de Bordeaux, qui traversait le Limousin, remarqua, près du cimetière de St-Yrieix, une terre blanche qui lui parut être celle qu'on cherchait; « il eut recours à un chirurgien du pays, nommé Darnet et lui fit croire que c'était de la terre pour faire de l'eau-forte ». Avec de grands mystères on en transporta un tombereau jusqu'à Sèvres et, les essais ayant été concluants, le terrain fut acheté par le roi en 1769 (3).

Le temps des spéculateurs commençait. Ceux qui s'étaient toujours intéressés à la porcelaine, et ceux qui ne s'en étaient jamais souciés jusqu'alors, tous firent des rêves extravagants de richesse. Hannong, averti on ne sait comment, persuada Monsieur de Laborde, premier valet de chambre du roi, de lui servir de commanditaire et courut jusqu'en Limousin pour s'y rendre acquéreur de terrains à kaolin. Partout s'ouvraient des manufactures. En 1782 le lieutenant général de police avait reçu dix-huit soumissions (4), huit pour la seule année 1773 (5).

Prudent, Monsieur de Laborde se sépara d'Hannong qui fonde une nouvelle société avec le comte de Voisenon, puis avec le marquis d'Usson, et s'installe au faubourg Saint-Denis. Cette manufacture, dont les directeurs changeront sans cesse jusqu'à la Révolution, et dont les actions passeront de main en main, se mettra sous la protection du comte d'Artois. Un des actionnaires, Jacques-Pascal Barrachin, en association avec André-Marie Le Bœuf, ouvrira, rue Tiroux, la manufacture dite de la Reine. La veuve d'un faïencier de la rue de la Roquette épouse un émailleur de Limoges, Jacques Souroux, et fabrique avec lui de la porcelaine. Le comte de Provence patronne la manufacture de Clignancourt. Outrequin de Montarcy reprend à son compte la manufacture fondée, rue des Boulets, par La Marre de Villiers, obtient un brevet de protection du duc d'Orléans, se transporte rue Amelot et s'associe avec Edme Toulouse, employé de la manufacture de la Courtille.



I. - MOUTARDIER A PLATEAU ATTENANT. Porcelaine de Loçré. Vers 1775. Marqué : 2 torches croisées. Haut. 7 cm. La forme de tonnelet, le décor de bouquets serrés de tons pourpres dominant, l'aspect de pâte tendre de la couverte ainsi que l'absence de l'or, permettent de situer cette pièce parmi les plus anciennes de Loçré.

MUSÉE NATIONAL DE CÉRAMIQUE. SÈVRES

Advenier-Lamare ouvre une manufacture rue Saint-Dominique au Gros-Cailou, sans doute dans les installations abandonnées par le Suisse Prouillet après sa faillite. Le duc d'Angoulême protège l'Allemand Christophe-Erasimus Dihl, installé rue de Bondy. Un autre Allemand, Hermann Nast, est rue des Boulets.

Parmi ces manufactures qui connaîtront des fortunes diverses et dont certaines ne pourront longtemps se maintenir, la manufacture de la Courtille, rue Fontaine-au-Roi, est une des premières à ouvrir ses portes et ses produits auront rapidement de la réputation. C'est aussi une de celles dont les affaires marchent le mieux. Toutes les fois que le pouvoir central posera la question du maintien des manufactures parisiennes, celle de la Courtille sera signalée comme « bonne à conserver ».

Mais l'énumération de ces manufactures — et elle n'est pas complète — ne rend pas compte de l'incroyable grouillement des intérêts et des rivalités autour de l'industrie naissante.

En tout cas leur activité devait très vite gêner la manufacture royale. A aucun moment ces manufactures ne s'étaient pliées aux règlements qui leur interdisaient de fabriquer autrement qu'en blanc et en camaïeu. Elles proposèrent à leur clientèle, non seulement des porcelaines peintes et dorées, mais aussi des figures et des groupes en porcelaine et en

biscuit. Elles ne se contentèrent pas d'avoir leurs peintres et leurs sculpteurs, elles débauchèrent les ouvriers de Sèvres et dérobèrent ses modèles. Le ministre Bertin avait paru fermer les yeux sur les infractions. Il avait accordé des exemptions. L'opinion générale était que la liberté du commerce devait être prise en considération, qu'il était bon de maintenir la concurrence, qu'en interdisant la porcelaine de luxe aux manufactures on risquait de voir les ouvriers porter leurs secrets à l'étranger. Lorsque le comte d'Angiviller devint directeur général des bâtiments, la manufacture royale se trouvait en fâcheuse situation. Depuis des années ses administrateurs se plaignaient des infractions et empiétements continuels des manufactures parisiennes et du peu de zèle que le lieutenant général de police mettait à les réprimer. Si l'on voulait maintenir Sèvres, protéger la qualité de sa fabrication, il fallait renouveler ses privilèges. Le 16 mai 1784 un arrêt particulièrement rigoureux interdisait la création d'établissements nouveaux et obligeait les anciens à se transporter à quinze lieues au moins hors de Paris, dans un délai de trois ans. A l'avenir Sèvres aurait seule « droit exclusif de faire et débiter vases, couverts et non couverts, incuster or sur lesdits vases et sur toutes autres pièces, peindre tableaux représentant personnages ou animaux, fabriquer et vendre statues, bustes en ronde bosse ou médaillon et, en bas-relief, des groupes d'hommes... ou autres sujets faits avec une pâte de porcelaine ou biscuit... ». Les autres manufactures ne pourront fabriquer qu'« ouvrages moyens pour le service de la table ».

Angiviller ne manquait pas d'arguments pour défendre la sévérité de cet arrêt. Il était indispensable, non seulement de protéger Sèvres, mais aussi d'empêcher la ruine de nombreux particuliers. La plupart des manufactures se montraient incapables de soutenir leurs affaires. Il leur fallait à chaque instant trouver de nouveaux commanditaires. En étudiant leur fonctionnement on découvre que les sociétés se faisaient et défaisaient sans cesse, que les établissements changeaient souvent de mains, qu'en dépit des mesures de restrictions, des tentatives de contrôle exercées par les actionnaires, il se dépensait plus d'argent qu'il n'en rentrait. Comment expliquer qu'une industrie dont on attendait un si grand rapport ait mené tant de

gens à la faillite? Quelles peuvent être les raisons d'un insuccès aussi constant? Il est arrivé, comme le dit une lettre du lieutenant de police Lenoir que « des spéculateurs occupés plutôt du bénéfice de la vente que de la fabrication qu'ils ignorent, ont mis à la tête de ces établissements des directeurs ou préposés qui, ne connaissant pas davantage à la fabrication, s'en sont rapportés à des ouvriers dont les uns, infidèles, ont volé l'or et les couleurs et les autres, peu au fait de cette manutention, ont fait manquer la plupart des fournées ».

Le travail clandestin des ouvriers en chambre a beaucoup nui aussi aux manufactures en offrant des ouvrages à bas prix. Mais, surtout, la porcelaine restait coûteuse et, malgré la concurrence, ne pouvait se permettre de baisser indéfiniment ses prix. On lui préférera très souvent une production élégante elle aussi et beaucoup moins chère, comme celle de Pont-aux-Choux. C'est seulement lorsque l'entreprise était une

entreprise familiale qu'elle pouvait espérer un profit.

Il y avait enfin un dernier argument pour demander la fermeture ou l'éloignement de ces manufactures : à savoir le danger de leurs approvisionnements en bois qui menaçaient de priver Paris de combustible.

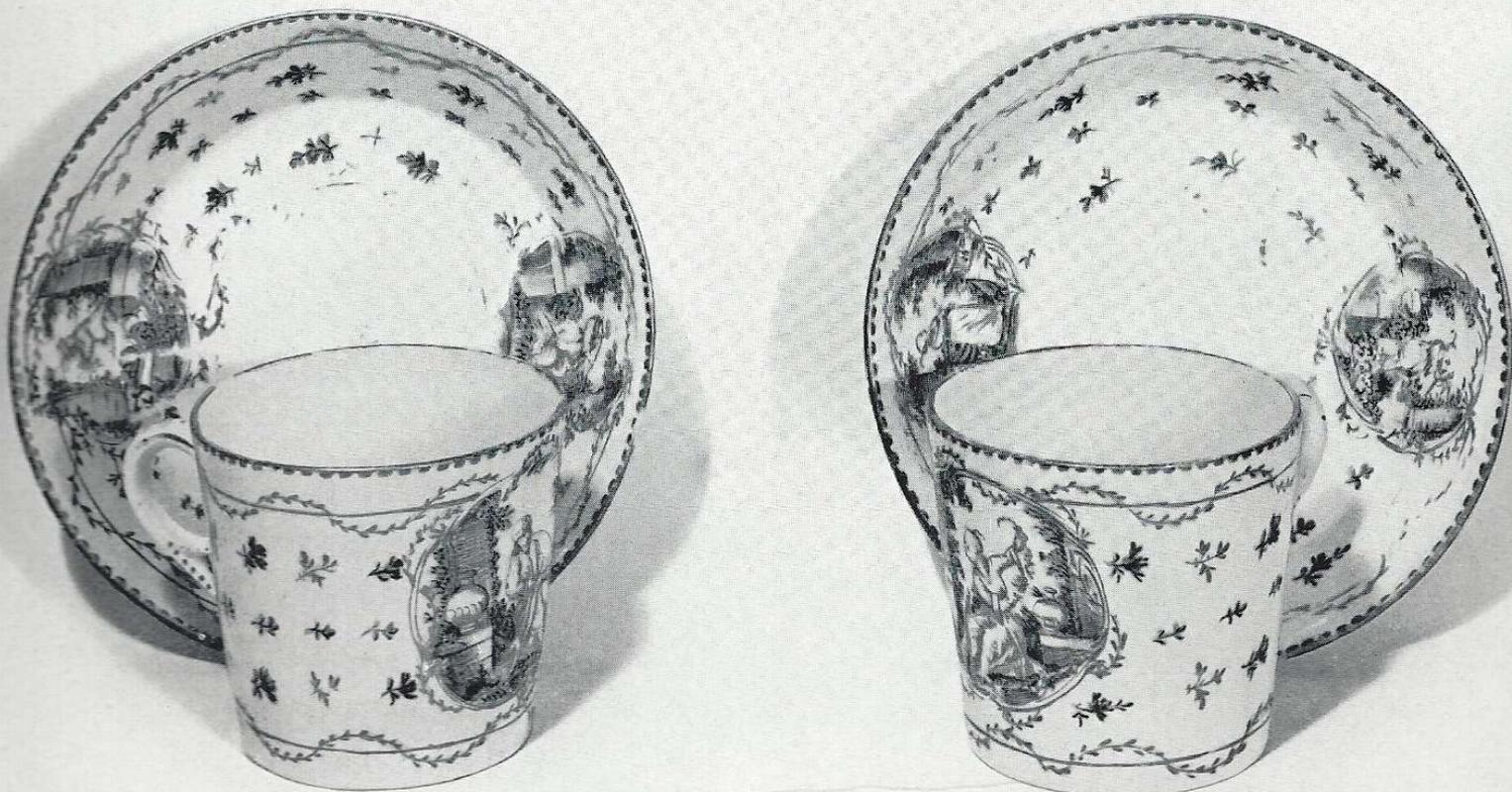
L'arrêt de 1784 souleva partout des protestations. Plusieurs manufactures trouvèrent un appui auprès de leurs grands protecteurs et obtinrent des délais ou l'atténuation des règlements. D'autres firent faillite et disparurent. Un arrêt du 17 janvier 1787 se montra plus libéral et ne satisfit personne. La monarchie s'essouffait; elle avait à faire face à une crise plus grave que celle de la porcelaine.

Voici donc, très résumée, ce qu'était la situation des manufactures de porcelaine à la veille de la Révolution. Voyons les choses d'un peu plus près; efforçons-nous de savoir comment a vécu, puis a disparu l'une d'entre elles.

2. - PAIRE DE TASSES TRONCONIQUES ET LEURS SOUCOUPES. Porcelaine de Loqué.
Vers 1780. Marque: 2 torches croisées. Haut. tasses 8 cm. Diam. soucoupes 15 cm.

Le bleu, le vert et l'or sont seuls employés pour ce décor oriental fantaisiste dit « Au Chinois » disposé dans des cartels sur un fond « barbeaux ».

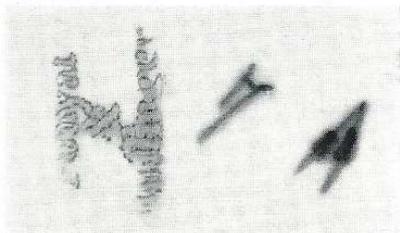
MUSÉE NATIONAL DE CÉRAMIQUE, SÈVRES



Le 14 juillet 1773, Jean-Baptiste Locré de Roissy recevait, du lieutenant général de police, l'autorisation d'ouvrir une manufacture de « porcelaine allemande » dans un immeuble qu'il venait de louer rue Fontaine-au-Roi, à la Courtille, Faubourg-du-Temple. Conformément aux règlements, il déposait sa marque : deux flambeaux entrecroisés (6). Qu'on ne s'y trompe pas, Locré n'appartenait pas à la noblesse. Le nom de Roissy est probablement celui d'une terre dont il était propriétaire et le distinguait de son frère Locré de Véteuil.

Locré était né à Paris, rue aux Ours, sur la paroisse Saint-Leu-Saint-Gilles, le 25 octobre 1726 (7). Son père, Guillaume Locré, juré de la corporation des marchands tissutiers frangiers de Paris, s'était enrichi dans le

commerce des galons. Ce Guillaume Locré était amateur de peinture et de gravure et la maison de la rue aux Ours abritait un petit musée, comme en témoigne son inventaire après décès. Remarquons au passage, Le Triomphe de Galatée, de Nicolas Coypel, une sainte Famille, de Sébastien Bourdon, Histoire de Trajan par Poussin, une esquisse de Van Dyck pour une Élévation de la Croix, un paysage et des études de Lebrun (8). Ainsi Jean-Baptiste Locré reçut une formation artistique. La passion de la porcelaine était dans l'air; rien d'étonnant à ce que Locré, homme de goût, l'ait éprouvée lui aussi. Il se rendit en Allemagne, y séjourna et, sans que nous sachions dans quelles conditions, y étudia la fabrication de Saxe. Il ne fait pas de doute qu'il ait été lui-même un chercheur et



3. - PARTIE DE SERVICE A CAFÉ. Porcelaine de Pouyat et Russinger. Vers 1800. Marques : 2 torches croisées, chiffre 4 (?), Pouyat et Russinger. Haut. cafetière 16 cm. Malgré un certain alourdissement dans les détails et dans le décor, qui s'observe à la fin du XVIII^e siècle, certaines formes traditionnelles, comme celles de ce service, persistent.

MUSÉE NATIONAL DE CÉRAMIQUE, SÈVRES



qu'il ait eu ses propres secrets. La trentaine passée, il épousa Christina-Charitas Hoffmann, fille d'un actuaire au consistoire de Leipzig (9). Quelques semaines après la mort de son père, le 12 août 1772, il loue à Simon-François Festeau, marchand horloger, une maison assez vaste entre cour et jardin, rue Fontaine-au-Roi (10). Le choix du quartier n'est pas dû au hasard. Depuis toujours on y voit les faïenciers; les fabricants de porcelaine s'y installeront à leur tour à cause de la proximité des chantiers de bois du Faubourg-St-Antoine. Sur le jardin, Locré fera construire les ateliers, le moulin, trois fours. Le terrain ne manque pas dans ce Faubourg-St-Antoine qui n'est qu'une mosaïque de vergers et de petites vignes, interrompue ici et là par les enclos des abbayes.

Locré s'adjoint un directeur de fabrication, Laurent Russinger, allemand venu de « Hæscht sur le Main » avec sa femme Elisabeth Lauheimerin. Avant de travailler pour Locré, il avait été directeur de la manufacture du Gros-Caillou, créée par Prouillet, ce suisse qui cherchait le secret de la porcelaine dure, dont les expériences échouèrent et qui fit trois fois banqueroute (11). On a dit que Russinger était parent ou allié de Locré. La chose paraît peu probable si l'on s'en rapporte à l'inventaire après décès de sa femme, morte en 1771. Il déclare qu'il est obligé de donner un bourgeois de Paris comme subrogé tuteur à son fils Christophe, parce qu'il n'a aucun parent en France (12). Un an après la mort d'Elisabeth, Russinger s'était remarié avec Catherine-Charlotte Béhier dont le père était employé à l'Hôtel Royal des Invalides (13).

La manufacture de la rue Fontaine-au-Roi s'intitulait « Manufacture de porcelaine allemande »; elle se proposait de fabriquer de la porcelaine « façon de Saxe ». Locré, son directeur et leurs familles, tout le monde logeait rue Fontaine-au-Roi. Russinger logé, chauffé, éclairé, recevait 3000 livres par an.

Le nouvel établissement avait plusieurs raisons d'espérer réussir. Les connaissances



4 - STATUETTE EN BISCUIT. Porcelaine de Locré. Fin du XVIII^e siècle.
 Marque en creux: deux torches croisées. Haut. 30 cm.

La production du biscuit de Locré fut considérable car les moules du XVIII^e siècle servirent encore au XIX^e. Le thème de Vénus et de l'Amour est l'un des favoris des plus grands sculpteurs de la fin de l'ancien régime.

MUSÉE NATIONAL DE CÉRAMIQUE. SÈVRES

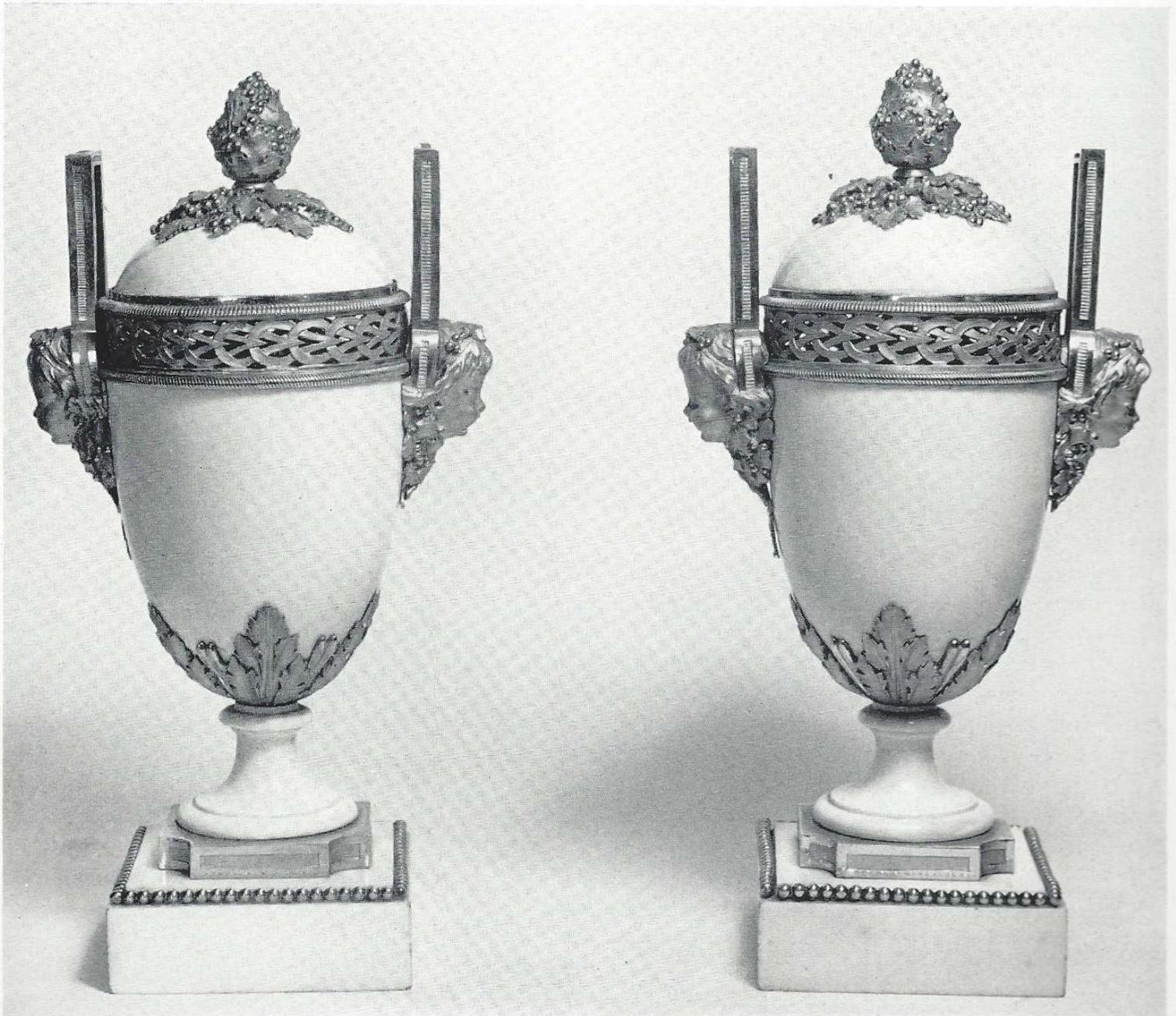
techniques de Locré, le caractère familial de son entreprise limitaient les frais généraux et les risques de gaspillage. La qualité de sa production avait, dès les débuts, retenu la clientèle. On peut donc s'étonner de voir, quatre ans seulement après ses débuts, Locré s'associer avec Martin de Bussy, conseiller du roi, doyen des substituts du procureur général au Grand Conseil. La société était faite pour douze ans. Martin de Bussy apportait 36.000 livres en espèces et devait recevoir un quart des bénéfices. Le loyer : 1400 livres, les appointements du directeur : 3.000 livres, du commis : 400 livres,

la nourriture de ce dernier : 500 livres étaient à la charge de la société. Six registres seraient tenus comme par le passé : livre-journal, livre de caisse, livre de dépenses, livre pour le compte des ouvriers, livre de marchandises et registre de délibérations. L'inventaire général aurait lieu chaque année, en février. Enfin Locré s'engageait à déposer sous deux mois, entre les mains de son notaire, « le secret de sa fabrication, de sa couverte, de sa peinture » dans un paquet cacheté qui serait remis à Martin de Bussy en cas de décès (14).

Quelques semaines plus tard, le 24 juin 1777,

5. - POT-POURRI. Porcelaine de Locré. Vers 1780. Marque : deux torches croisées. Haut. 30 cm. De simples coupes d'un blanc parfait, imitant probablement celui de Chine, et assemblées par une monture de bronze doré attribuée à Gouthière, forment un ensemble exceptionnel.

COLLECTION THIERS. MUSÉE DU LOUVRE, PARIS





6. - VASE BALUSTRE. Porcelaine de Loqué. Vers 1780. Marque: deux torches croisées. Haut. 45 cm. Type de décor pompéien particulièrement à la mode à la fin du XVIII^e siècle, utilisant avec audace des assemblages de couleurs très nouveaux: mauve, orange, vert...



7. - TASSE LITRON ET SA SOUCOUE. Porcelaine de Loqué. Vers 1780.
 Marque : deux torches croisées. Haut. 5,5 cm.

Le décor polychrome, dans le goût de Salembier, est interrompu par un médaillon renfermant une marine animée. Au fond de la soucoupe, un papillon rappelle une influence allemande.

MUSÉE NATIONAL DE CÉRAMIQUE. SÈVRES

Loqué s'assurait définitivement les services de Laurent Russinger en signant avec lui de nouvelles conventions. Russinger prenait l'engagement de rester attaché à la manufacture en qualité de directeur pendant douze ans; il conduirait les opérations de la fabrication, veillerait sur les ouvriers, continuerait à faire les couleurs pour les peintures. Il renonçait pendant ces douze années à rien communiquer de ses connaissances à qui que ce soit et sous quelque prétexte que ce soit. Ses appointements étaient augmentés de 600 livres par an. Au bout de ces douze années, il recevrait un dixième des bénéfices sans mise de fonds (15).

Si précieux que soient les actes notariés, ils ne renseignent qu'imparfaitement sur le fonctionnement des manufactures. En ce qui

concerne Loqué, nous savons assez peu de choses de son administration. Combien d'ouvriers employait-il? Quelle était l'importance de sa production? Comment se composait sa clientèle? Questions sans réponses dans l'état actuel de la documentation. Pendant dix ans il continua de fabriquer jusqu'à ce que, le 10 août 1787, soit vendu à Laurent Russinger « l'entier établissement de la manufacture de porcelaine allemande... avec la marque dudit sieur Loqué qui renonce à faire aucun autre établissement dans le même genre de commerce ». Le tout fut payé 110.000 livres : 50.000 livres pour les immeubles, 60.000 livres pour les marchandises. Loqué louait pour neuf ans à la famille Russinger la maison de la rue Fontaine-au-Roi, tout en y conservant son

appartement personnel ⁽¹⁶⁾. La société contractée en 1777 entre Martin de Bussy et lui expirait par le remboursement des 36.000 livres.

Locré disparaît de la scène. En avril 1798 nous savons qu'il habitait encore rue Fontaine-au-Roi, devenue rue Fontaine-Nationale, mais qu'il cherchait à vendre sa maison. Il ne semble pas qu'il soit mort à Paris. Peut-être s'était-il retiré dans sa propriété de campagne.

Voici Russinger seul propriétaire de la manufacture. Il ne restera pas longtemps dans les lieux. Sans attendre l'expiration de son bail, le 29 mars 1792 il achète, dans cette même rue Fontaine-au-Roi, un vaste terrain (2056 m²), sur lequel il va faire construire sa maison et ses ateliers. La maison, qui ouvre sur la rue par un élégant portique en pierre de taille fermé par une grille de fer forgé, se compose d'un corps de bâtiment à trois étages, le dernier en attique, couvert en ardoises avec deux pavillons à terrasse à droite et à gauche. Le premier étage comprend deux appartements de quatre pièces avec cheminées, corniches, lambris à hauteur d'appui, alcôves, meubles de boiserie, glaces et parquet. Les deuxième et troisième étages ont la même distribution, mais ils sont décorés de papiers peints. Derrière la maison, autour d'une longue cour pavée, sont rangés les magasins, les ateliers, un bâtiment contenant deux fours de douze pieds de diamètre, le manège, les écuries, les remises, les logements des chefs d'ateliers, les fourneaux à couleur, etc., en tout treize constructions diverses. Le magasin de vente et le logement du portier se trouvent dans le pavillon de droite lorsqu'on a franchi l'entrée. Le mobilier des Russinger est élégant : console en bois doré, fauteuils recouverts de damas cramoisi, meubles en acajou, quelques bibelots de porcelaine comme cette pendule dont le sujet est emprunté à Greuze « figure portant un pot cassé » ⁽¹⁷⁾.

Tout cela avait coûté fort cher. Les dépenses de Russinger dépassaient ses moyens et précisément dans un moment où l'incertitude des temps, la dévaluation de la monnaie, les difficultés d'approvisionnement, surtout en bois, allaient paralyser l'activité de sa manufacture. Déjà, pour payer l'architecte Mouillefarine, Russinger avait dû s'endetter. Il demande au gouvernement des subsides qu'on lui refuse ⁽¹⁸⁾. Le bois qu'il a fait venir de Bourgogne est

réquisitionné. S'il veut se rendre à Valognes pour examiner la terre qu'on vient d'y découvrir, il a besoin d'un laissez-passer. Un important envoi de marchandises en Angleterre n'a pas été payé. Il faut bien dire aussi que ce n'est plus une famille, c'est un clan qui vit aux dépens de la manufacture : Russinger et sa femme, leurs quatre enfants encore mineurs, Christophe, le fils du premier mariage et sa femme, un gendre Louis-Alexandre Dodé, peintre en porcelaine qui reprendra plus tard l'établissement créé rue des Trois-Bornes par Jean-Louis Blancheron, enfin son beau-frère François Béhier.

Russinger obtient l'argent frais dont il a immédiatement besoin d'un fabricant de porcelaine à Limoges, François Pouyat. Le 22 fructidor, an V, il signe avec lui des conventions aux termes desquelles Pouyat verse dans la manufacture 50.000 livres, dont 38.000 en numéraire et 12.000 en terres propres à la porcelaine. En fait d'intérêts, Russinger paiera chaque année « 200 livres pour chaque fournée de matières ouvragées jusqu'à concurrence de soixante fournées » ⁽¹⁹⁾.

L'aide de Pouyat fournit un répit de quelques années à Russinger. Mais lorsque sa femme mourut, le 14 brumaire, an VI, sa situation s'était aggravée. La balance du Grand Livre accusait déjà un déficit de 38.180 livres ⁽²⁰⁾. Aussi, le 18 nivôse, an VIII, se résigna-t-il à céder maison et usine à François Pouyat. La manufacture fut vendue avec tout son contenu, ustensiles, moules et marchandises, moyennant 60.000 francs ⁽²¹⁾. Cependant Russinger ne quittait pas pour autant la rue Fontaine-au-Roi. Il continuera d'y habiter, d'y travailler, de participer à des expositions jusqu'au 15 décembre 1808. A cette date intervient la dissolution de la société sous seing privé Pouyat-Russinger ⁽²²⁾. Russinger mourra chez une de ses filles, le 17 mai 1810, âgé de soixante-dix-sept ans ⁽²³⁾. La vente de ses meubles ne suffira pas à payer ses dernières dettes.

Desservi par les circonstances, la gestion financière de Russinger se terminait par un échec, mais sur le plan technique et artistique, sa réussite était indéniable. On est surpris par le nombre et la variété des marchandises en dépôt dans les magasins et les ateliers de la rue Fontaine-Nationale. Au moment de la mort de madame Russinger, on y trouvait surtout

des objets pour le service de la table de toutes les formes et les tailles imaginables, en blanc, bleu et blanc, peints, dorés; on y trouvait aussi des vases, des pendules, des figures représentant amours, muses et saisons, des personnages pastoraux, des allégories, des scènes mythologiques. La manufacture employait alors vingt-quatre personnes, sans compter les membres de la famille Russinger. Si l'on se rapporte à la consonance de leurs noms, dix de ces ouvriers étaient allemands ou d'origine allemande. N'oublions pas que Russinger lui-même était allemand et que les ouvriers allemands que l'on supposait, à tort ou à raison, versés dans les secrets de la porcelaine, étaient très recherchés.

Nous n'avons aucune précision concernant l'endroit où Locré, puis Russinger, prenaient leur terre. Locré prétendait fabriquer sans terre de Limoges. Lorsque l'on sait que Chapelle, Mignon et Boileau extrayaient la terre du même champ, sur le territoire de Montereau, on peut supposer que la Courtille utilisait des terres en provenance de la même région. A partir de l'association avec Pouyat, elles vinrent de Limoges.

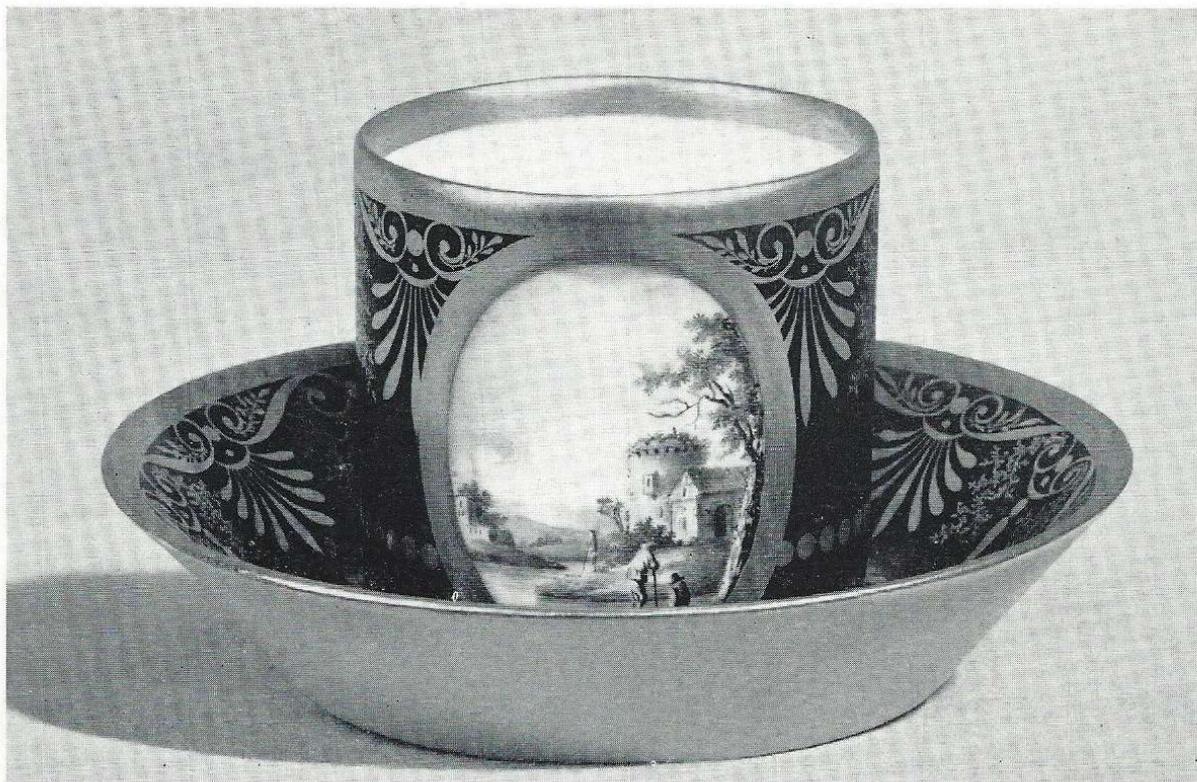
La porcelaine de la Courtille se vendait à Paris et dans toute la France, à Lyon, au Havre, à St-Omer, à Cambrai, à Amiens, à Lille, à Toulouse, mais aussi à Bruxelles, à Anvers, à Stockholm, en Angleterre. En comparant ses prix à ceux de la manufacture de Pont-aux-Choux qui fabriquait des « poteries façon d'Angleterre », et dont la production a connu dès ses débuts le plus grand succès, on saisit la raison principale de l'échec financier de la porcelaine. Comme le dira un jour Mignon, grâce à Pont-aux-Choux, tous les sujets du roi de France pouvaient « indistinctement jouir dans toutes sortes d'états de la facilité d'avoir à différents prix de la vaisselle propre et agréable sans être obligés d'acheter à grands frais des porcelaines ou autres vaisselles importantes ».

A partir de l'an VIII, la manufacture passe sous la gestion des trois fils de François Pouyat, Léonard, Jean-Baptiste et Jean dit plus tard Pouyat-Duvignaud. Sans doute l'époque héroïque de la porcelaine était-elle terminée. Les lois avaient reconnu l'entière liberté du commerce. Mais les difficultés n'avaient pas disparu pour autant. L'approvisionnement en combustible restait toujours précaire; les guerres, le blocus allaient gêner l'exportation; les marchandises se perdaient; les factures restaient impayées;

des manufactures se créaient à Dresde, à Vienne, à Madrid. La production continuait d'être trop importante pour des débouchés qui ne faisaient que se réduire. En effet si, en 1789, bien des manufactures avaient cessé de fabriquer, d'autres, nombreuses, s'étaient ouvertes après l'abolition des privilèges. En 1806 il y en avait dix-sept à Paris et dans les faubourgs. En outre, les peintres en chambre, qui n'avaient plus rien à craindre, devenaient, par leur nombre, chaque jour plus gênants. Les plaintes des fabricants finirent par alerter le pouvoir. Napoléon chargea Champagney, son ministre de l'Intérieur, de s'informer des moyens de favoriser la production et la vente de la porcelaine. Consultés, ces fabricants préconisèrent la limitation des manufactures, l'obligation de la marque et, d'une manière générale, le retour à la législation de l'ancien régime. On se moqua de madame Dihl, la plus ardente à réclamer le retour aux restrictions, elle qui, jadis, n'avait dû qu'à la protection de M. de Calonne la liberté de travailler ⁽²⁴⁾. Rapports et mémoires aboutirent à deux décrets qui accordaient un secours financier aux manufactures les plus importantes.

La manufacture de la rue Fontaine-au-Roi, malgré sa collaboration avec la fabrique de Limoges, n'avait pas moins de peine que les autres à se maintenir.

Le 24 janvier 1810, François Pouyat vendit l'établissement parisien à ses trois fils pour 80.000 francs ⁽²⁵⁾. Les affaires allaient tant bien que mal. L'empire s'écroulait. On crut que le retour des Bourbons ressusciterait l'ancienne passion pour la porcelaine. Le 21 mars 1816 « jaloux de donner à la fabrication de la porcelaine tout le degré de perfection dont elle peut être susceptible, voulant garantir en même temps ce genre d'industrie de toute rivalité étrangère et, par là, conserver à la France une branche de commerce aussi brillante qu'industrielle et qui provient uniquement de son sol... » les trois Pouyat contractent société avec Guillaume Le Bourgeois, autre fabricant, installé longtemps 92, rue du Faubourg-St-Denis. La société est formée pour vingt ans, sous la raison sociale Pouyat frères et Le Bourgeois. Le fonds social est constitué du côté Pouyat par la manufacture de la rue Fontaine-au-Roi, du côté Le Bourgeois par la verrerie de Fours, dans la Nièvre, achetée



8. - TASSE LITRON ET SA SOUCOUE. Porcelaine de Locré-Pouyat, 1801. Marque : deux torches croisées. Haut, 8 cm.
Le fond écaillé à palmettes d'or bruni est très proche d'un service de Sèvres exécuté en 1802.
Paysage sépia relevé de bleu et de rouge.

DON POUYAT (1867) AU MUSÉE NATIONAL ADRIEN-DUBOUCHÉ, LIMOGES



quelques semaines plus tôt à l'ancien banquier Enfantin. Le Bourgeois prendra la tête de la maison de Paris, avec Jean-Baptiste et Jean Pouyat, tandis que Léonard administrera la verrerie de Fours (26).

Quatre ans plus tard la société est dissoute. Le Bourgeois s'en va et il est obligé d'abandonner Fours aux Pouyat. La manufacture continue de fabriquer sous le nom de Pouyat frères (27). Pourtant son activité va bientôt cesser. Le 16 février 1823, Jean-Baptiste Pouyat, mandataire de ses frères, vend à Pierre Saucède, qui était, croyons-nous, marchand de biens, tout l'établissement, terrains, immeubles et objets propres à la fabrication. Les immeubles sont payés 143.948 francs, les objets mobiliers 6.052 francs. Les Pouyat pourront conserver jusqu'au 1^{er} avril 1824 la jouissance de certains lieux, dont les ateliers et l'appartement du premier étage sur la rue. Cette clause permettra de terminer les fournées en cours et de liquider les marchandises (28).

Le 13 juin 1823, les frères Pouyat se séparent, Léonard retourne à Fours, Jean-Baptiste va à Limoges et Pouyat-Duvignaud se charge de la liquidation à Paris (29).

Installé 59, rue du Faubourg-St-Martin, ce dernier continua de vendre la porcelaine, écoulant les dernières productions de la rue Fontaine-au-Roi et les objets que Léonard fabriquait à Fours. Il mourut, à Paris, le 6 juin 1826 (30).

Son inventaire après décès fait état d'une quantité vraiment énorme de marchandises. Qu'elles proviennent de Fours ou de Limoges, elles n'ont pu que continuer la tradition de la Courtille.

D'autres manufactures, presque aussi anciennes que celle de Locré et dont les noms avaient été célèbres, cessèrent à leur tour d'exister. Dépouillée de son secret, la porcelaine n'avait plus d'adorateurs. Le temps était passé où un fabricant écrivait naïvement : « la porcelaine a tant de charmes et d'atraits pour les entrepreneurs, bailleurs de fonds, associés, actionnaires... compourroit (sic) la comparer à la fable des syrènes qui par leur voix enchanteresse entraînent dans l'abîme ceux qui ont le malheur et la faiblesse de les écouter » (31).

MANON HOSOTTE-REYNAUD

NOTES

- (1) Arrêt du 24 juillet 1745. A.N., o¹ 2059 A-B. — (2) Arrêt du 19 août 1753. A.N., o¹ 2059 A-B. — (3) Mémoire de Parent au lieutenant général de police, 1778. A.N., o¹ 2059 A-B. La version de Parent nous a paru préférable à la version habituelle de la découverte du kaolin 1^o parce qu'elle est presque contemporaine de l'événement; 2^o parce que Parent, administrateur de Sèvres, était bien placé pour connaître les faits; 3^o parce qu'il s'agit d'un rapport officiel qui se devait d'être aussi exact que possible. — (4) Lettre du lieutenant général de police Lenoir, 1782. A.N., o¹ 2060. — (5) État des manufactures de porcelaine... A.N., o¹ 2060. — (6) État des manufactures de porcelaine... A.N., o¹ 2060. — (7) Acte de notoriété du 26 thermidor, an II. Minutier Central, étude XXII. — (8) Inventaire après décès de Guillaume Locré, 9 juillet 1772. Minutier Central, étude VIII. — (9) Extrait du contrat de mariage Locré-Hoffmann, 20 décembre 1757 (la pièce est en déficit). Minutier Central, étude LVI. — (10) Bail du 12 août 1772. Minutier Central, étude XXII. — (11) Mémoire de Parent, 1778. A.N., o¹ 2059 A-B. — (12) Inventaire après décès d'Élisabeth Lauheimerin, 27 février 1772. Minutier Central, étude LXV. — (13) Contrat de mariage Béhier-Russinger, 1^{er} mars 1772. Minutier Central, étude LXV. — (14) Société Locré-Martin de Bussy, 2 avril 1777. Minutier Central, étude XXII. — (15) Conventions entre Locré et Russinger, 24 juin 1777. Minutier Central, étude XXII. — (16) Vente d'établissement par Locré à Russinger, 10 août 1787. Minutier Central, étude XXII. — (17) Extrait du procès-verbal du 4 nivôse, an VII et inventaire après décès de Catherine Béhier, épouse Russinger, 1^{er} frimaire, an VI. Minutier Central, étude IX. — (18) Pétition de Laurent Russinger, 12 thermidor, an IV. A.N., F¹² 1496. — (19) Conventions entre Laurent Russinger et François Pouyat, 22 fructidor, an V, Minutier Central, étude IX. — (20) Inventaire après décès de Catherine Béhier, 1^{er} frimaire, an VI. Minutier Central, étude IX. — (21) Vente de maison et usine par Russinger à Pouyat, 18 nivôse, an VIII. Minutier Central, étude IX. — (22) Dissolution de la Société Pouyat-Russinger, 15 décembre 1808. Arch. Seine, D 31 U³ 4. — (23) Archives de la Seine, DQ⁸ 355. — (24) Archives Nationales, F¹² 2439. — (25) Vente par François Pouyat à ses fils, 24 janvier 1810. Minutier Central, étude IX. — (26) Société Pouyat-Le Bourgeois, 21 mars 1816. Minutier Central, étude IX. — (27) Dissolution de la Société Pouyat-Le Bourgeois, 6 octobre 1820. Minutier Central, étude IX. — (28) Vente Jean-Baptiste Pouyat à Pierre Saucède, 16 février 1823. Minutier Central, étude LX. — (29) Dissolution de la Société Pouyat, 13 juin 1823. Minutier Central, étude IX. — (30) Inventaire après décès de Jean Pouyat-Duvignaud, 4 juillet 1826, étude IX. — (31) Mémoire sur les causes de la décadence de la porcelaine en France (1806). A.N., F¹² 2439.



ASSIETTE A BORD LOBÉ. Porcelaine de Loqué. Vers 1780. Marque: 2 torches croisées. Diam. 24 cm.
Le décor floral du centre est allié ici à un autre type décoratif inspiré des tissus: le ruban « à picot » polychrome et or qui orne richement le marli.